



Association intercommunale pour
l'épuration des eaux usées de la Côte

**PROCES-VERBAL
DE LA
SEANCE D'INSTALLATION
DES AUTORITES INTERCOMMUNALES
DU
27 juin 2011 à GLAND**

ORDRE DU JOUR

Présidence : Mme Nelly de Tscharner, préfet.

1. Assermentation des membres du conseil intercommunal.
2. Election du président du conseil intercommunal.
3. Election du secrétaire du conseil intercommunal.

Présidence : M. le président du conseil intercommunal

4. Election du vice-président du conseil intercommunal.
5. Election des deux scrutateurs.
6. Election des deux scrutateurs-suppléants.
7. Election du comité de direction.
8. Election du président du comité de direction.
9. Election de la commission des finances (5 membres).
10. Election de la commission de gestion (5 membres).

Présidence : M. Nelly de Tscharner, préfet

11. Assermentation du président et des membres du comité de direction.
12. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation.

Ces opérations se déroulent conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956.

Présidence : Mme Nelly de Tscharner - Préfet

La liste des délégués est déposée sur le bureau.

Il est constaté que ces nominations n'ont pas donné lieu à des contestations.

Fonctionne comme secrétaire provisoire : M. Dominique Gaiani, secrétaire municipal de la commune de Gland

Fonctionnent comme scrutateurs provisoires : Mme Katia Annen
M. Pierre-Alain Georges

65 délégués sont présents ; 13 sont excusés. Ces derniers seront assermentés lors de la première séance du conseil intercommunal à laquelle ils assisteront.

Toutes les communes sont représentées.

1. Assermentation des membres du conseil intercommunal

Chaque membre du conseil intercommunal est invité à solenniser la promesse.

2. Election du président du conseil intercommunal

Est élu président du conseil intercommunal :	M. Jean-Paul Besson
--	---------------------

3. Election du secrétaire du conseil intercommunal.

Est élu secrétaire du conseil intercommunal :	M. Dominique Gaiani
---	---------------------

Il est constaté qu'il n'existe aucun lien de parenté prohibé entre le président et le secrétaire (art. 12 et 114 de la L.C.)

Présidence : M. le président du conseil intercommunal élu

4. Election du vice-président du conseil intercommunal.

Est élu vice-président du conseil intercommunal :	M. Daniel Collaud
---	-------------------

5. Election des scrutateurs.

Sont élus scrutateurs :	Mme Katia Annen M. Pierre-Alain Georges
-------------------------	--

6. Election des scrutateurs-suppléants.

Sont élus scrutateurs-suppléants :	M. Frédéric Vannat M. François Delafoge
------------------------------------	--

7. Election du comité de direction

Région 1 : Dully - Bursinel	Mme Joëlle Sala-Ramu
Région 2 : Luins -Vinzell - Bursins - Gilly	M. Jürg Minder
Région 3 : Arzier-le-Muids - Bassins -Le Vaud - Longirod - Marchissy	M. Eddy Antonelli
Région 4 : Trélex - Givrins - St.-Cergue	M. Eddy Blumenstein
Région 5 : Coinsins - Duillier - Genolier	M. Bernard Gétaz
Région 6 : Begnins - Vich - Burtigny	M. Gérard Gervais
Région 7 : Gland	M. Yves Reymond

8. Election du président du comité de direction.

Est élu président du comité de direction	M. Yves Reymond
--	-----------------

9. Election de la commission des finances.

Sont élus membres de la commission des finances : (5 membres)	Mme Anne-Lise Bailly M. Hubert Turrettini M. Alain Valentino M. Eric Cheseaux M. Bernard Bally
---	--

10. Election de la commission de gestion.

Sont élus membres de la commission de gestion : (5 membres)	Mme Claudia Cela Mme Sylvie Humbert M. Claude Gaignard M. Laurent Vukasovic M. Jean Zucchello
---	---

Présidence : Mme Nelly de Tscherner, préfet

11. Assermentation du président et des membres du comité de direction.

Chaque membre du comité est appelé, solennise la promesse.

12. Lecture et approbation du procès-verbal d'installation.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

LE PRESIDENT :

LE PREFET :

LE SECRETAIRE :

Gland, le 27 juin 2011.